

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 26 JANVIER 2026 – 14 h 30

Présents :

<i>Collège des Résidents :</i>	Mr TISSOT Jean-Claude
<i>Collège des Usagers Familles :</i>	Mme EPAILLARD Annie Mme POUSSIER DE ROLAND Michèle Mr RAGEUL Hugues
<i>Collège du Personnel :</i>	Mme NAUDOT Stéphanie
<i>Avec voix consultative :</i>	M. JEULAND David, Directeur Mme LE MARRE Valérie, Cadre Supérieur de Santé
<i>Assistaient à la séance sans voix délibérative :</i>	Mme GALLAIS Catherine Mme GROGUENIN Edelsys Mme MENAGE Annick M. MEREL Louis M. DE CARVALVHO Joaquim

Excusés :

<i>Collège des Résidents</i>	Mme PERRUSSEL Denise
<i>Collège du Personnel :</i>	Mme CORAIRE Séverine Mme GUY Anne-France
<i>Collège des Usagers familles :</i>	Mme GAUTHER VIVIER Isabelle
<i>Conseil d'Administration :</i>	Mme MIRALLES Laetitia

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal du lundi 13 octobre 2025,
- Point sur la composition du CVS,
- Retour sur la réunion cuisine,
- Présentation du livret logement,
- Tarifs 2026, suite arrêté de M. le Président du Conseil Départemental,
- Point sur les travaux réalisés en 2025 et les travaux en cours en 2026,
- Validation du projet de couverture radio du système d'appel malade du Verger,
- Bilan des animations 2025 et propositions pour 2026,
- Propositions de thèmes pour les prochains CVS,
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

Monsieur JEULAND reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 13 octobre 2025.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

POINT SUR LA COMPOSITION DU CVS

M. JEULAND fait un point sur la composition actuelle du CVS et constate une faible représentation des résidents élus. Il rappelle le cadre réglementaire : pour un CVS comme celui de l'établissement, il est nécessaire de disposer de 3 représentants des résidents et 3 suppléants (soit 6 personnes au total). Les dernières élections datant de 2021 (mandat de 3 ans), il ne reste aujourd'hui qu'une représentante élue encore présente dans l'établissement, Mme PERRUSSEL, et sa participation est devenue plus rare.

M. JEULAND rappelle le rôle du CVS ainsi que le nombre de réunions à respecter dans l'année, à savoir 4 fois. Les familles doivent être majoritaires dans sa composition ; la présidence est assurée par un représentant des résidents ou des familles.

Afin de renforcer la légitimité du CVS et d'assurer la conformité réglementaire, M. JEULAND annonce l'organisation de nouvelles élections des représentants des résidents, avec un objectif de réalisation d'ici juin au plus tard. Mme GROGUENIN est désignée en appui pour piloter cette démarche. Une action d'information sera menée auprès des résidents pour rappeler le rôle du CVS (espace de dialogue sur la vie quotidienne : repas, animations, linge, travaux, tarification, service rendu...) et encourager les candidatures.

Enfin M. JEULAND indique que lors des élections 2021, seuls les résidents du Verger et de la Roseaie avaient été votants ; il rappelle toutefois que tout résident peut se porter candidat.

Les résidents auront prochainement des éléments d'information complémentaires et un recueil des candidatures sera effectué. M. JEULAND précise que, quel que soit le nombre d'élus, tous les résidents volontaires continueront d'être invités à participer aux réunions du

CVS. Il souligne toutefois l'intérêt de disposer de résidents présents régulièrement, afin de faciliter le suivi des sujets d'une séance à l'autre.

RETOUR SUR LA RÉUNION CUISINE

M. JEULAND invite M. CHEVALIER à faire un point de suivi des échanges précédents concernant la restauration. M. CHEVALIER indique avoir repris la liste des demandes formulées par les résidents (diversification des entrées, plats du jour et potages) et présente ce qui a été réalisé depuis la dernière réunion :

- Réalisés depuis la dernière réunion : certaines entrées (salade niçoise, œufs mimosa, concombre, céleri rémoulade...), ainsi que plusieurs plats (choucroute, pot-au-feu, couscous, cassoulet, bourguignon...) et des potages (potage type pot-au-feu, deux potages par semaine, soupe à l'oignon).
- Non réalisés à ce stade : museau, thon mayonnaise, crevettes, paëlla, soupe « chinoise », frites-saucisse / saucisse, pommes de terre rôties, pôtée.
- Il précise que certains items seront programmés ultérieurement, notamment selon la saisonnalité (ex. tomates au printemps/été).

M. TISSOT exprime surtout un besoin de diversité, notamment sur le plateau de fromages jugé répétitif. Il demande davantage de variété et évoque des exemples (comté, roquefort), tout en reconnaissant que cela ne conviendra pas à tous. Il formule également une attente sur une choucroute « plus garnie ».

Mme LE MARRE met en avant la complexité d'ajuster les quantités car les besoins varient selon les résidents et selon les plats. Elle souligne que la difficulté se situe au niveau de la prise de commande (comment anticiper quand demander une portion doublée). Elle propose de retravailler le processus : rencontre plus individualisée de certains résidents en fonction du menu et/ou implication du résident à partir du menu transmis en amont (indiquer plat par plat « 1 portion / 2 portions »).

M. MEREL exprime un ressenti variable sur la qualité gustative et la température des plats : certains plats lui paraissent parfois moins bons ou pas assez chauds, l'amenant à devoir réchauffer. Il signale un point d'insatisfaction récurrent sur le riz au lait (trop liquide), tout en indiquant qu'un « bon dessert » est important pour stimuler l'appétit. Il évoque aussi les entrées servies en barquettes (trop froides) et questionne la possibilité d'agir sur le film plastique au moment du service.

M. CHEVALIER indique qu'un point concret sera vérifié dès le lendemain soir (notamment sur le riz au lait) en allant observer/échanger avec les résidents. Il rappelle les contraintes d'hygiène et de normes (températures, entrées servies froides, organisation du service). Il propose suite à la demande de M. MEREL d'organiser une visite de la cuisine pour les résidents (avec l'appui de l'animation) en tenant compte des contraintes d'accessibilité.

Mme MENAGE mentionne un manque d'assaisonnement (épices, vinaigrette) et des difficultés d'accès à certains produits dans les services (vinaigrette, camembert).

Mme LE MARRE confirme la présence de vinaigrette dans les frigos de service.

Mme POUSSIER DE ROLAND témoigne positivement sur la qualité des repas en texture modifiée : indique que même en mouliné, les plats restent appétissants et bien présentés, avec une texture adaptée.

PRÉSENTATION DU LIVRET LOGEMENT

Mme GROGUENIN présente le livret du logement remis aux membres du CVS pour validation. Elle rappelle qu'il s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue et répond aux attentes de l'évaluation externe, notamment sur la qualité de l'information transmise à l'admission. Elle explique que le livret vise à être plus concis et lisible que le livret d'accueil, en reprenant les informations essentielles : valeurs de l'établissement, repères de vie quotidienne (repas, animations), informations pratiques sur le logement et l'arrivée, services et interlocuteurs. Elle confirme que le livret sera diffusé après validation, avec prise en compte des ajustements proposés.

Mme LE MARRE précise que le livret sera déposé dans le logement à ce format afin d'améliorer la lisibilité. Elle suggère également d'ajouter, si pertinent, l'adresse Facebook de l'établissement pour faciliter l'accès des familles aux informations et photos.

Mme POUSSIER DE ROLAND ainsi que les autres membres trouvent le livret bien construit.

M. JEULAND informe de l'existence d'une adresse mail du CVS destinée à permettre une expression libre. Il indique que, depuis le départ de la personne qui la gérât, l'adresse a été reprise par l'établissement. Il propose de redéléguer la gestion à des représentants des familles volontaires.

Mme POUSSIER DE ROLAND et Mme EPAILLARD se montrent volontaires pour gérer l'adresse mail.

Les membres valident le livret du logement.

TARIFS 2026, SUITE ARRÊTÉ DE M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur JEULAND présente, pour information, la tarification des frais d'hébergement 2026 validée par le Conseil départemental. Il indique que les montants sont inchangés par rapport à ce qui avait été validé lors du CVS d'octobre 2025, tout en rappelant que la confirmation définitive dépend de la réception de l'arrêté départemental.

M. JEULAND précise que le Département maintient une tarification différenciée entre les résidents payants et ceux relevant de l'aide sociale, choix relevant de la politique départementale et non de l'établissement.

Il mentionne également la tarification de l'accueil de jour (double tarif), en soulignant que le tarif journalier s'applique quasi exclusivement.

Le reste à charge global pour les résidents correspond au tarif hébergement auquel s'ajoute le tarif dépendance (GIR 5-6) de 6,65 €.

Par arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date du 23 décembre 2025, **les tarifs « hébergement » et « dépendance »** sont fixés ainsi qu'il suit, **pour l'année 2026.**

- Tarif journalier hébergement payant : ----- **70.30 €**
- Tarif journalier hébergement aide sociale : ----- 68.95 €
- Tarif journalier accueil de jour (la journée) : ----- 19 €
- Tarif journalier accueil de jour (la demi-journée) : ----- 12 €

- Tarif journalier dépendance GIR 1 et 2 ----- 24.67 €
- Tarif journalier dépendance GIR 3 et 4 ----- 15.66 €
- Tarif journalier dépendance GIR 5 et 6 ----- **6.65 €**

- Tarif journalier applicable aux personnes âgées de moins de 60 ans :
86.16 €.

Par délibération du Conseil d'Administration, le prix du repas aux personnes extérieures est fixé comme suit :

- Déjeuner du lundi au samedi : ----- 10.50€
- Déjeuner dimanche et jours fériés : ----- 20.00 €
- Nuit maison des familles : ----- 35.00 €
- Nuit chambre des familles : ----- 25.00 €

Et il a été également arrêté un :

- Forfait salle des adieux : ----- 76.95 €

POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025 ET LES TRAVAUX EN COURS EN 2026

M. JEULAND fait un point sur les travaux et interventions réalisés en 2025, tant par les entreprises externes que par l'équipe technique en interne, ainsi que sur ceux actuellement en cours en 2026.

Il précise que ces actions complètent de nombreuses interventions quotidiennes non détaillées et souligne que certaines dépenses (ex. plomberie/chauffage) représentent déjà des montants significatifs. Il indique qu'un point plus complet sera fait lors d'un prochain CVS, à l'occasion de la présentation des finances et de la section d'investissement.

EXERCICE 2025

- travaux et interventions externes
- axians : installation système radio ascom avec détection chute matelas,
- détecteur de porte, médaillon/montre appel urgence
- Outil en mains : châssis vitrés (type rue commerçante), porte cf, peinture et sol
- isn : installation ventouse pcf en buanderie
- forouest : élagage pigeonier flo/atelier et logt de fonction (+haie thuyas)

- missenard : remplacement clim v.rdc (réversible) et caisson vmc alizés (hs)
- missenard : remplacement robinetterie chauffage floralies
- Quark energie : remplacement radiateurs salles oiseaux
- Bretagne canalisations : refection e.u logt fonction
- missenard : renovation reseau cuivre sous station oiseaux (2025-2026)
- wissner : remplacement 5 lits alizés

Travaux et interventions internes

- Déplacement réserve ergo dans locaux oiseaux
- Commission de sécurité : avis favorable
- Espaces verts : gestion et entretien approfondie par zone
- Chapelle : rénovation complète de la sacristie
- Alizés : réfection partielle sol et poteau
- Gestion clés pro : informatisation et procédure établie entre cadre santé et admin
- Atelier : remplacement camion c25 par camion iveco

Mme RANGE signale un état jugé délabré (chambres/salles de bain), évoque des difficultés avec une porte de salle de bain, des risques de chute liés à une chaise instable, et alerte sur l'usure générale (sols, peintures, joints). Elle indique également rencontrer des difficultés avec le nettoyage des vitres donnant sur le jardin et s'interroge sur le prestataire compétent.

M. JEULAND accuse réception des remarques et confirme que le Verger nécessiterait une rénovation globale, en rappelant qu'il s'agit de travaux lourds et coûteux (plusieurs millions d'euros) qui ne peuvent pas être engagés immédiatement. Il précise, concernant les vitres, que le nettoyage extérieur relève d'une entreprise prestataire et que cette prestation n'est pas réalisée chaque année.

VALIDATION DU PROJET DE COUVERTURE RADIO DU SYSTÈME D'APPEL MALADE DU VERGER

Monsieur JEULAND fait le lien avec le point suivant et rappelle le contexte : durant la période Covid (2021–2022), des crédits européens ont permis de financer des actions au bénéfice des résidents. Deux projets ont été menés dans l'établissement : remplacement de l'appel malade du Verger et réfection du jardin thérapeutique des Alizés (2022).

Il indique qu'en 2025, l'ARS a signalé l'existence de crédits restants, mobilisables sous conditions. L'établissement a donc proposé de compléter l'appel malade du Verger : installation d'un système radio (communication plus stable), acquisition de dispositifs de détection de chute et de détection d'ouverture de porte (prévention de la déambulation et alerte équipe de nuit).

Il explique l'intérêt des montres/médallions pour des résidents identifiés à risque, notamment ceux qui pourraient chuter sans pouvoir appeler. Il précise que le CVS peut

soutenir une demande de financement a posteriori en attestant du bénéfice pour les résidents.

Le conseil de Vie Sociale salue à l'unanimité le projet et confirme l'intérêt de l'installation pour les résidents et les équipes.

Mme NAUDOT donne un retour d'usage positif : dispositif jugé très performant. Elle signale toutefois une limite sur certaines montres : système très sensible pouvant déclencher des alertes intempestives (mouvements/drap). Elle souligne que l'intérêt du dispositif ne concerne pas uniquement la chute : il permet aussi d'alerter lorsqu'un résident se lève parce qu'il a besoin d'aide (ex. toilettes) mais ne sait plus utiliser la sonnette/poire. Elle met en avant l'apport de la téléphonie/radio : possibilité d'appeler le résident et d'obtenir une réponse (erreur/bonne raison), ce qui évite des déplacements inutiles tout en sécurisant.

Mme RANGE fait remonter un besoin de sécurisation dans certains espaces où il n'y a pas de sonnette/alarme.

M. JEULAND précise que le système peut être décliné selon les besoins (montres mais aussi médaillons), sous réserve d'achat par l'établissement si la solution est retenue.

BILAN DES ANIMATIONS 2025 ET PROPOSITIONS POUR 2026

M. JEULAND fait un point budgétaire : les dépenses liées à l'animation en 2025 représentent environ 30 000 € (intervenants, projets, sorties, séjour...). Il précise que deux subventions ont été obtenues : 4 700 € pour le séjour-vacances et 3 700 € pour le projet "Ensemble dansons" (soit environ 8 000 € au total).

Mme GALLAIS présente le rapport d'animation 2025. Elle souligne la poursuite d'actions visant à renforcer la participation des résidents, à maintenir la vie relationnelle et sociale, à soutenir l'autonomie (gestes du quotidien, libre choix) et à rompre la monotonie, avec une attention particulière portée aux résidents présentant des troubles cognitifs.

Points marquants 2025

- Projets et dispositifs structurants : braderie interne (ouverte à d'autres résidences), boutique solidaire, ateliers couture, repas/petits-déjeuners conviviaux par service, ouverture du bistrot hebdomadaire, projet danse avec perspective de spectacle, séjour vacances (10 résidents à Quistinic), participation au Fil Rouge, réalisation d'une fresque intergénérationnelle ("Traces de nos histoires").
- Médiation animale et présence d'animaux : installation (tourterelle, aquariums) et intervention mensuelle de médiation animale au pôle Alzheimer.

- Sorties et ouverture sur l'extérieur : sorties programmées en moyenne toutes les deux semaines, intensifiées l'été (environ une par semaine) ; bowling mensuel ; sorties sportives régulières (matches), et partenariat cinéma (projection trimestrielle).

Organisation des animations

- Un planning hebdomadaire est mis en place (ateliers vie pratique, chant/chorale, couture, jeux, pâtisserie/crêpes, bar/bistrot, messe...), complété par un calendrier annuel dense d'animations et événements.

Grands événements 2025

- Temps forts récurrents : fête champêtre, programmation et repas de Noël, cinéma, sorties, ainsi que plusieurs projets intergénérationnels et artistiques (écoles, médiathèque, centre culturel).

Mme LE MARRE complète le bilan : rappelle un projet couture solidaire marquant (réalisation de troussees envoyées à des enfants au Népal via une association), avec retours/remerciements ; indique que la présentation d'un film par l'association n'a pas été poursuivie faute de résidents encore impliqués. Elle souligne que l'équipe d'animation veille à proposer des activités accessibles à tous les profils, y compris les résidents très dépendants (Floralies). Elle met également en avant la sonothérapie (bols tibétains) comme réponse adaptée à des résidents peu demandeurs mais ayant des besoins de détente/apaisement.

M. TISSOT témoigne très positivement sur le séjour-vacances à Quistinic : organisation jugée excellente (préparation, encadrement, choix des sites visités), repas appréciés, et accessibilité bien gérée pour les personnes ayant des difficultés à marcher.

Mme EPAILLARD remercie et félicite l'équipe pour la qualité de l'organisation du séjour, notamment l'attention portée aux personnes ayant des difficultés de mobilité ; indique que sa mère a été enchantée.

Mme POUSSIER DE ROLAND félicite l'équipe d'animation : souligne l'apport en termes de liberté, de dynamisme et de sens pour les résidents qui sortent peu, et l'intérêt pour les familles (occasions de venir, activités « porteuses », ambiance colorée). Remercie l'équipe pour la qualité du travail.

PROPOSITIONS DE THÈMES POUR LES PROCHAINS CVS

- Présentation détaillée de l'évaluation externe
- Élections membres CVS
- Éventuellement la tarification différenciée

QUESTIONS DIVERSES

Mme POUSSIER DE ROLAND demande un retour sur les rencontres thématiques / groupe de parole proposées par la psychologue. Elle indique être intéressée mais souligne une difficulté de créneau, notamment si la séance est fixée de 16h à 17h (incompatible avec une

activité professionnelle). Elle estime que le format « groupe » est important, mais que la prise de parole peut freiner au démarrage ; invite à ne pas décourager l'initiative et suggère de rechercher un horaire plus adapté (éventuellement plus tard dans la journée).

Mme EPAILLARD confirme la faible participation (première séance à 2, puis les deux suivantes seule). Elle précise avoir déjà échangé avec la psychologue par mail et rapporte un changement d'horaire envisagé (jeudi 16h–17h) qu'elle ne peut pas assurer. Elle explique que, faute de participants, les échanges se rapprochent davantage d'un entretien individuel que d'un véritable groupe de parole. Elle estime que les familles ne se mobilisent pas suffisamment pour le moment, malgré des relances.

M. JEULAND indique que le point sera remonté à la psychologue, qui propose déjà une adaptation : espacer les rencontres dans un premier temps (régularité possiblement trop rapprochée) et retravailler le créneau horaire pour rassembler davantage de participants, sans abandonner le dispositif.

M. MEREL fait remonter un dysfonctionnement matériel dans la salle de bain, principalement au niveau de la douche (fuite/perte d'eau), en demandant si cela pourra être traité lors de futurs travaux.

M. JEULAND répond que ces éléments seront traités en cas de travaux d'ampleur. Il rappelle le contexte financier : un projet d'étude avait été envisagé mais les marges de manœuvre ont été réduites (impact sur la trésorerie), et le contexte économique des EHPAD rend les grands investissements plus difficiles. Il indique qu'une réflexion globale sur le bâtiment devra être menée à terme, possiblement via une étude de faisabilité intégrant l'audit énergétique.

CALENDRIER DES RÉUNIONS 2026

Date des prochains Conseils de la Vie Sociale pour 2026

- Lundi 13 avril 2026 à 14 h 30,
- Lundi 22 juin 2026 à 14 h 30,
- Lundi 5 octobre 2026 à 14 h 30

La séance est levée à 16h30.

Le Président,

M. TISSOT Jean-Claude

